

ÉCOLE DE TROUVILLE LA HAULE
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 FÉVRIER 2025

Début du Conseil d'école à 18h.

Présents : - enseignants : Mmes Kobiéla-Richer, Deneuve, Thieury et Catelain.

- parents élus : Mmes Démare-Favand, Masurier, Vandevor, Mangote et Touchard

- mairie de Trouville la Haule : M. Mercier, maire ; Mme Lemaistre, adjointe ; M. Blondel de la Commission à l'école

- mairie de Tocqueville : M. Derly, maire

- mairie de Aizier : Mme Maréchal, adjointe au maire

- RASED : Mme Martin

Absents excusés : M. Héloir, IEN.

Mme Héloir, membre du RASED.

Mmes Lasnier, Costes et Robergeot, parents d'élèves élues

→ Mme Démare-Favand est désignée secrétaire pour la signature du procès verbal de ce conseil d'école.

Ordre du jour :

- présentation du RASED

- vote du PV du conseil d'école de novembre 24

- effectifs prévus pour la rentrée 2025

- retour sur les évaluations nationales

- dates d'admission à l'école

- présentation des documents de sécurité

- vie de l'école (projets, manifestations, ...)

- questions diverses

1- Présentation du RASED par Mme Martin

Équipe constituant le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté :

- Mme Martin → enseignante spécialisée dans le domaine du relationnel : devenir élève, travail sur les relations avec les autres, l'autorité et lui-même ;

- Mme Héloir → enseignante spécialisée dans le domaine de la pédagogie : travail sur la lecture, les maths ;

- Mme Barrière → psychologue scolaire

Les prises en charge

: elles sont différentes en fonction des demandes faites par les enseignants. Tous les élèves de la petite section de maternelle au CM2 peuvent être pris en charge, avec l'autorisation des parents. Les temps d'intervention dépendent des élèves.

L'équipe du RASED n'intervient pas forcément toute l'année dans l'école.

Question de Mme Démare-Favand : Des rencontres avec les parents peuvent-elles être prévues ?

Réponse de Mme Martin : Un membre du RASED peut rencontrer les parents avec ou sans l'enseignant.

Question de Mme Maréchal : Les parents sont-ils toujours d'accord pour l'intervention du RASED ?

Réponse de Mme Martin : Ils sont d'accord, pour une grande majorité.

2- Vote du procès verbal du 1er conseil d'école 24-25

→ Rappel des règles de vote : 4 voix pour l'école, 4 voix pour les parents titulaires, 2 voix pour les mairies.

→ Vote du PV du conseil d'école du 8/11/2024 : adopté à l'unanimité.

3- Effectifs prévus pour la rentrée 2025

EFFECTIFS SUR 2 ANS

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
24-25	4	12	13	4	11	5	15	12	76
25-26	8	4	12	13	4	11	6	15	73

Nous avons donc quelques élèves de plus que ceux déclarés en novembre 2024, ce qui ramène la moyenne par classe à 18,25 élèves avec 4 classes et 24,33 élèves avec 3 classes.

Nous attendons la décision de l'Inspection Académique pour savoir s'il y aura maintien des 4 classes ou fermeture.

M. Héloir, Inspecteur de l'Éducation Nationale, a reçu M. Mercier le 6 février et les représentants des parents d'élèves ce jour.

Intervention de M. Mercier au sujet de l'entrevue avec M. Héloir : M. Héloir a expliqué qu'une fermeture de classe était étudiée pour l'école de Trouville la Haule. La réponse officielle sera donnée en mars. Monsieur Mercier a demandé si, en cas de fermeture, il y aurait un comptage en septembre. Monsieur Héloir a répondu qu'il pouvait y avoir un comptage. S'il s'avérait qu'il fallait ré-ouvrir en septembre, ce ne serait pas avec la même équipe pédagogique puisqu'une qu'une enseignante de l'école de Trouville la Haule aura participé au mouvement des enseignants entre-temps.

Mme Lemaistre intervient pour dire qu'il serait dommage de fermer car la commune compte 10 naissances en 2024. C'est donc une bonne nouvelle pour l'école.

Intervention des parents d'élèves au sujet de l'entrevue avec M. Héloir : Les parents d'élèves ont insisté auprès de M. Héloir sur les points qu'ils avaient développé dans un courrier envoyé en amont à l'inspection de Pont Audemer : les triples niveaux, la charge de travail pour les enseignantes, les moins bonnes conditions de travail pour tous, la cassure de la dynamique mise en place depuis quelques années et qui porte ses fruits au regard des évaluations. M. Héloir comprend l'inquiétude des parents mais il est attaché au principe d'équité.

Les parents concluent en disant qu'ils vont continuer à se mobiliser et à mobiliser le maximum de parents pour lutter contre la fermeture de classe.

M. Derly demande s'il est possible de se réunir pour faire un compte-rendu des actions engagées.

4- Retour sur les évaluations nationales

IPS = indice de position social (anciennement Catégories Socio-Professionnelles)

Une valeur numérique a été attribuée à chaque CSP. L'indice d'une PCS est le résumé quantitatif d'un certain nombre d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire, que l'on retrouve en moyenne pour cette PCS. Plus l'indice est élevé, plus le contexte familiale est favorable à la réussite scolaire.

IPS pour l'école de Trouville la Haule est à 98. Comme il est en dessous de celui de l'académie et celui de la France (respectivement 102 et 104), on peut accepter des résultats aux évaluations en dessous de celles de l'académie et de la France.

→ tableaux des résultats aux évaluations projetés.

Intervention des représentants des parents d'élèves et des représentants des mairies pour saluer le travail des élèves et des enseignantes. Ils constatent qu'il y a, bien sûr, des points à améliorer (lecture à voix haute, par exemple) mais aussi beaucoup d'items pour lesquels les élèves de l'école sont au même niveau voire mieux que le niveau national. Ils précisent également que les élèves arrivant au collège de Bourneville ne semblent pas en décalage de niveau et sont même plutôt à l'aise dans certaines matières (anglais, ...)

5- Dates d'admission à l'école

Les inscriptions auront lieu à l'école du **17 au 28 mars 2025** sur rendez-vous au 02.32.42.17.49.

→ Pour une admission en petite section de maternelle (né(e) en 2022), il faut :

- Passer en mairie pour une inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)
- Prendre rendez-vous à l'école pour l'admission (avec le carnet de santé de l'enfant et le certificat d'inscription)

→ Pour une admission dans une autre classe (changement d'école), il faut :

- Passer en mairie pour une inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)
- Prendre rendez-vous à l'école pour l'admission (avec le certificat de radiation venant de l'ancienne école, le dossier scolaire et le certificat d'inscription)

→ Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de la commune ou sur l'application CIVOX.

Madame Kobiéla renouvellera l'accueil des futurs élèves de petite section avec leurs parents, en fin d'année scolaire : date prévue : le 28 juin 2025.

6- Présentation des documents de sécurité

Les exercices de sécurité :

- 1^{er} exercice incendie fait le 30/09/24
- PPMS Attentat fait le 11/10/24
- PPMS Risques majeurs fait le 29/11/24
- 2^e exercice incendie sera fait avant le 1^{er} avril (inopiné)

→ les documents sont à disposition des parents.

7- Vie de l'école (projets, manifestations, ...)

Question des RPE : Les animations de fin d'années sont-elles prévues? *voyage?

Les sorties en relation avec notre projet d'école sur l'Art :

→ **le théâtre à Pont Audemer** :

- en novembre pour les élèves de la classe de PS-MS: *Salti*, spectacle dansé ;
- le 24 avril pour les élèves de GS-CP et CE1-CE2 : *Ballroom*, danse de balles rebondissantes et magiques ; pour les élèves de CM : *Olympus Kids*, *Prométhée*, revisite du mythe de Prométhée.

→ **les musées** :

- le 1^{er} avril, musée d'Orsay pour la classe de CM (partage des frais de car avec l'école de Saint Antoine la Forêt) : visites à thème : fêtes populaires dans l'art et l'art dans la rue.

- le 20 mai, musée des impressionnistes de Giverny (visite et atelier le matin) et visite de la maison et des jardins de Monet (après-midi) pour les élèves de PS-MS, GS-CP et CE1-CE2.

→ **la danse** :

- le 4 avril : Le CarnaBal. Depuis plusieurs années maintenant, nous invitons les parents à se déguiser et à nous rejoindre à 18 heures pour danser ensemble.

Mme Démare-Favand demande s'il y aura un thème pour le CarnaBal.

L'équipe enseignante répond qu'aucun thème n'est prévu. En revanche, si un accessoire particulier est nécessaire pour la chorégraphie, il sera demandé aux parents par le biais du cahier de liaison.

Les autres manifestations :

- en février : participation à l'action « les doudous ». Récolte de câbles organisée par la communauté de commune Roumois Seine. Les câbles récoltés sont « convertis » en doudous pour les enfants hospitalisés. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la citoyenneté.

- en février : participation de la classe de CM à un atelier de plantation de haie prévu mais repoussé à cause de la météo exécrable . Lien avec la sensibilisation à l'écologie.

- le 14 mars : initiation à l'allemand. Mme Lebouteiller, professeure d'allemand au collège de Bourneville, passera une heure en classe pour présenter cette nouvelle langue aux élèves. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la liaison école-collège.

- les 100 jours d'école : le 22 avril.

- le suivi de la course du Vendée Globe pour les élèves de GS-CP.

- « École dehors » quelques lundis matins pour les élèves de PS-MS.

8- Questions diverses

Questions pour l'école:

- Est-il possible d'avoir le cahier d'anglais au moins une fois dans l'année?

Réponse de Mme Catelain : Pourquoi cette question est-elle posée au conseil d'école ? C'est à discuter avec l'enseignante concernée, lors d'un rendez-vous ou à demander par le biais du cahier de liaison. Cette question pourrait avoir, éventuellement, sa place au conseil d'école si la demande de voir les cahiers d'anglais avait été faite à maintes reprises, mais sans réponse.

Mme Thieury (en charge de l'enseignement de l'anglais du CE1 au CM2) répond que le porte-vues est enrichi au fur et à mesure des 4 années. Les cahiers sont parfois difficiles à récupérer (oubliés à la maison, coloriés ou déchirés par le petit frère, ...). Le porte-vue est comme un manuel d'anglais sur lequel s'appuient les élèves pour travailler presque essentiellement à l'oral. Mme Thieury propose aux parents de le consulter lors de la réunion de rentrée.

- Les animations de fin d'années sont-elles prévues?

*voyage? Vu dans le point « vie de l'école »

*cross?

Réponse de l'équipe enseignante : Nous sommes en réflexion sur un événement sportif avec la participation d'une autre école. Cet événement ne sera pas forcément un cross. Il aura lieu plutôt en période 5.

- Avez vous une idée plus précise sur l'organisation de l'exposition de fin d'année?

Réponse de l'équipe enseignante : Notre souhait est de transformer l'école en musée le temps de l'exposition. Les parents voyageraient dans les classes. Ils pourraient être guidé par les élèves. Nous fermerons le musée en regroupant les élèves pour une danse collective.

→ La mairie pourrait-elle avoir des supports d'exposition ?

M. Mercier répond qu'il faudrait connaître le nombre de supports nécessaires pour faire une demande à la communauté de communes.

Les parents proposent de faire une demande groupée puisqu'ils en ont besoin aussi pour l'organisation de la kermesse.

- Est ce que les CP lisent des histoires aux maternelles? Même remarque que pour la question sur le cahier d'anglais quant à la légitimité de cette question au conseil d'école.

Les représentants des parents d'élèves répondent qu'ils transmettent les questions des autres parents, quelles qu'elles soient, car ils en ont très peu.

Réponse de l'équipe enseignante : Les CP ne lisent pas encore d'histoires aux élèves de maternelle parce qu'ils ne sont pas encore autonomes dans la lecture. Ceci dit, les CP sont en classe avec les élèves de grande section de maternelle. Par la force des choses, les GS entendent les CP lire.

Mme Deneuve met l'accent sur la présentation orale des lectures des élèves.

- Est qu'une journée de visite au collège est prévu pour les CM2? si oui quel jour? est ce que Mme Catelain ira ou elle restera avec les CM1?

Réponse de l'équipe enseignante : Comme les années précédentes, une journée d'intégration au collège aura lieu début juin. La date est fixée mais incertaine. Comme les années précédentes, je resterai avec les CM1. Les CM2 feront donc une vraie journée au collège, sans la maîtresse, en prenant le car, en suivant les cours et en mangeant à la cantine.

- Il y a t il un projet de couvaison comme l'année dernière?

Réponse de l'équipe enseignante : Pas cette année, cela dépend du projet de la classe.

Question pour la mairie:

- Est-il possible d'obtenir une clé du portail de l'école qui permettrait à l'APE d'accéder au local en dehors du temps scolaire, en donc de transporter du matériel avec les enfants autour.

Réponse de la mairie : Il faudra voir avec M. Mérault qui s'occupe des clés de l'école, en autres choses.

réponse de la mairie : Il n'y a pas de liste d'assistantes maternelles à la mairie, c'est une compétence de la communauté de communes. Il faut donc leur faire la demande.

Fin du conseil à 19h40.

Demande Faurend Virginie
RPE


Ecole René BUNEL
Trouville la Haule
100, rue de l'École
27680 TROUVILLE LA HAULE
Tél. 03 32 42 17 49


CATELAIN D.